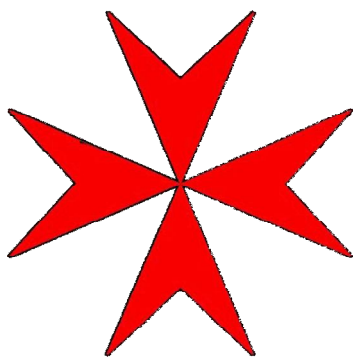




COMMANDERIE DE
SAINT-JEAN DE BARBENTANE

*Dossier réalisé par Philippe Ritter
et Georges Mathon.*

SYNTHESE EN 1762

A – Description :

Son chef :

- Métairie de « Saint-Jean », située tout près de Bellegarde.
- Les terres attenantes.
- Le logis de Bellegarde.
- Deux moulins à Bellegarde.

Ses membres :

- Le mas de « LIVIERS », appelé sur la carte de Cassini en 1750, mas de l'Olivier, avec ses terres attenantes.
- Le mas de « SOLIECH », avec ses terres attenantes, au Sud de Montpellier.

B - Le Commandeur :

Frère Pierre-Paul de PIOLENC.

C – Le Fermier :

St-Jean de Bellegarde : Jacques Barrière.

Liviers : *Non communiqué.*

D – Dernier bornage :

1765 : Dessin et bornage, par Louis SEGUIN géographe, du mas de LIVIERS.

E – Revenus : (1762)

6.400 Livres Tournois

F - Evénements importants :

1615 : Bellegarde et Barbentane sont démembrés de Saint-Gilles, et unis à la commanderie d'Échirolles. (*Raybaud, tome II, page 220*).

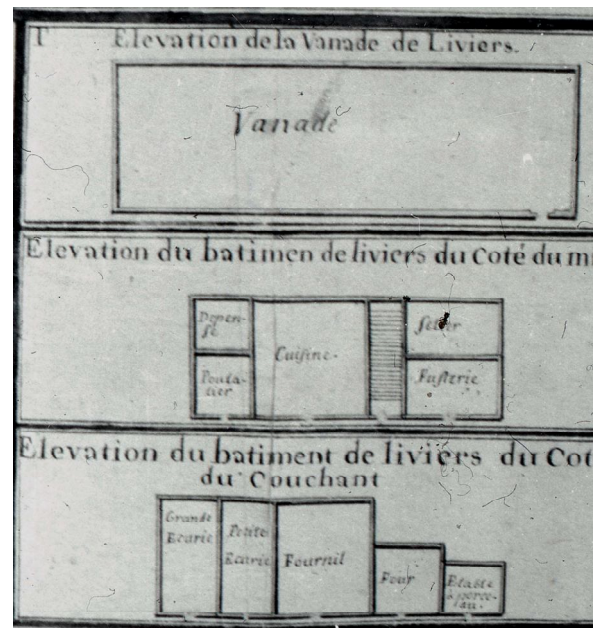
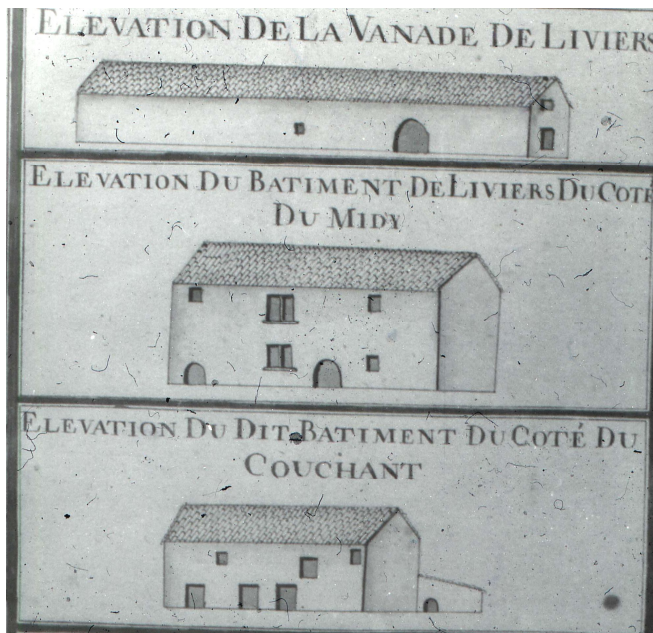
1654 : Ils sont à nouveau démembrés d'Échirolles, et érigés en commanderie sous le nom de Barbentane, ou du mas Liviers, du nom du premier commandeur François de MARS-LIVIERS.

12 septembre 1703 : Les camisards ont saccagé les commanderies de Capette et de la Vernède. Liviers et Plan de Peyre sont situées entre les deux, il est évident qu'elles ont subi le même sort.

1^{er} décembre 1755 : Très forte inondation du Rhône ; l'ensemble de la Camargue est envahi par les eaux.

-oOo-

LE DESSIN DE LOUIS SEGUIN 1765 (Géographe de Tarascon) – (Musée Réattu, en Arles)



LE MAS DE LIVIERS EN 1984

(Expositions Ph. Ritter – J.L. Malenfant)

(Théâtre de Nîmes, Septembre 1985 – Maison Romane à St Gilles, Juin 1988 - Musée Ignot-Fabre à Mende, Août 1991)

(Eglise St Pierre de Saliers, 1^{er} Août 1997 - Parc National des Cévennes à Génolhac, du 10 au 24 Août 1997)

(Maison du bois à Camprieu, 11 Août 2005)

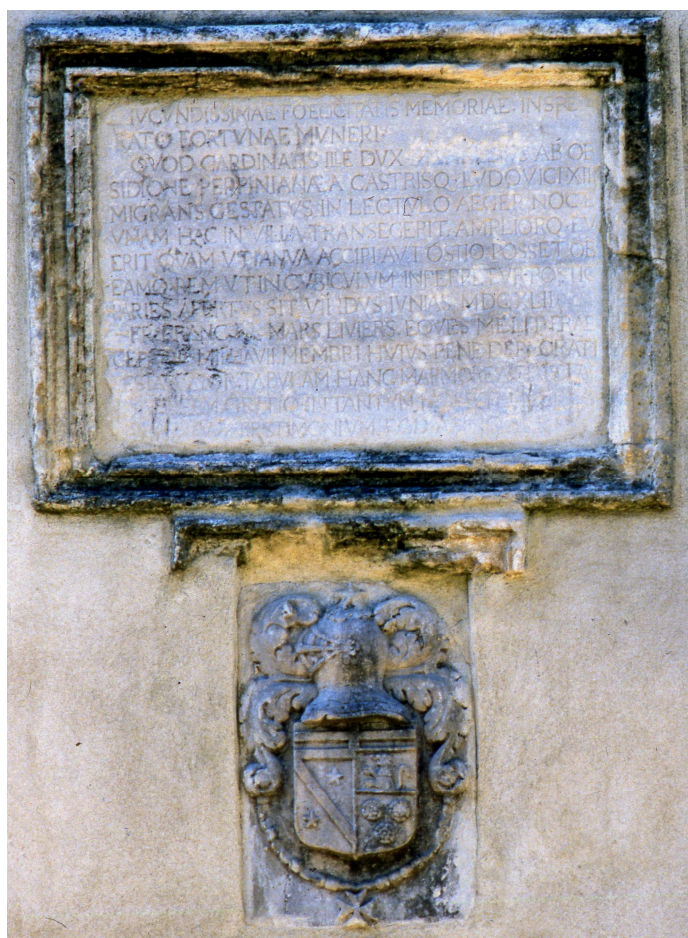


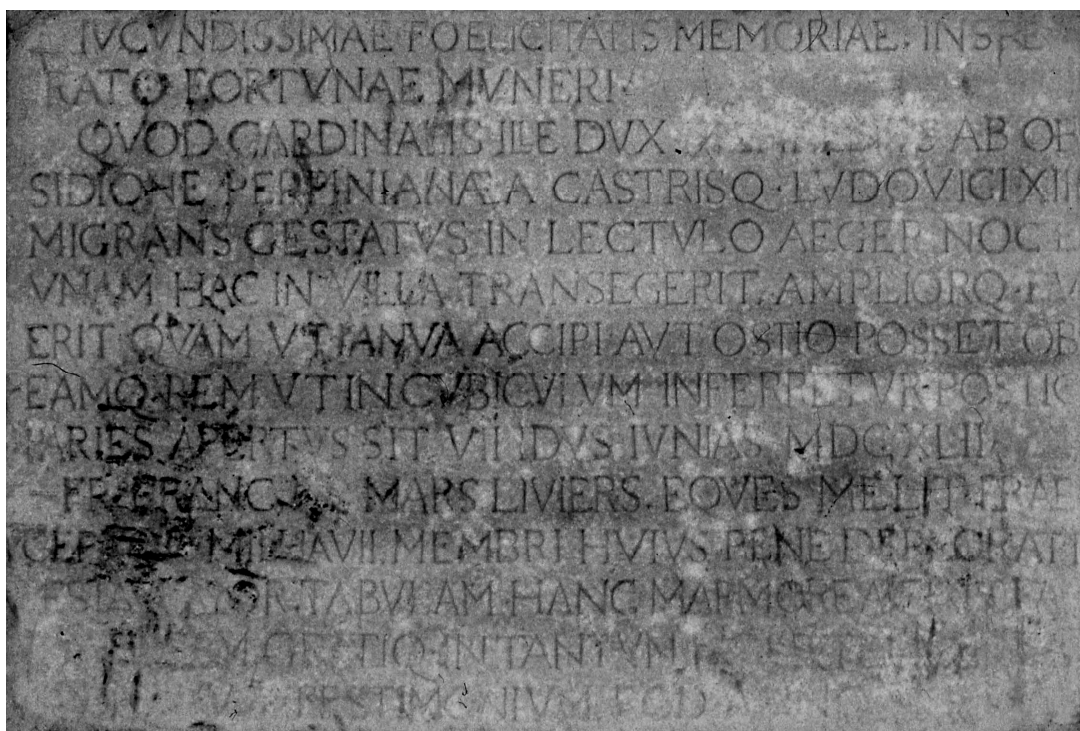
LE LOGIS





- .Le Logis, la façade sud, et la porte modifiée.
- .La pierre commémorative du passage de Richelieu.
- .Le blason de Mars-Liviers.





Texte et traduction par le chanoine TEISSONNIER-1885-Bulletin du Comité de l'Art Chrétien n°18, pages 137-138.

IVCVNDISSIMAE FOELICITATIS MEMORIAE INSPE RATO FORTVNAE MVNERI QVOD CARDINALIS ILLE DVX (RICHELIVS) AB OB SIDIONE PERPINIANÆA CASTRISQ. LVDOVICI XIII MIGRANS GESTATVS IN LECTVLO AEGER NOCTE VNAM HAC IN VILLA TRANSEGERIT. AMPLIORQ. FV ERIT QVAM VT IANVA ACCIPI AVT OSTIO POSSET OB EAMQ. REM VT IN CVBICVLVM INFERRATVR POSTIC PARIES APERTVS SIT VII IDVS IVNAS MDCXLII FR. FRANC. (DE) MARS LIVIERS. EQVES MELIT. PRAE CEPTOR MILHAVII MEMBRI HVIVS PENE DEPLORATI RESTAVRATOR TABVLAM HANC MARMOREA (BENE) FAC (TI TITVLV)M GRATIQ. IN TANTVM HOS(PITEM ANIM) (PONI IN)TESTIMONIVM PERPETVVM CVRAVIT	« A la mémoire d'un bonheur inattendu, d'un évènement providentiel qui nous a comblés de joie. Un cardinal célèbre, un duc à jamais illustre, portant nom Richelieu, forcé par la maladie d'abandonner le siège de Perpignan et le camp de Louis XIII, porté sur une litière, a passé une nuit sous le toit de cette maison de campagne. Et comme il était trop grand pour y entrer par la porte, ou par une autre de ses ouvertures, il a fallu, pour l'introduire dans la chambre qui lui a été préparée, abattre un pan du mur de derrière, ce qui arrivé le 7 des Ides de juin (le 7 juin) 1642. Frère François de Mars Liviers, chevalier de Malte et commandeur de Millau (en Rouergue), qui a relevé les ruines de ce membre de commanderie d'un état à peu près déplorable, a fait placer cette table de marbre avec son inscription comme un témoignage permanent du grand bonheur qu'il a eu de recevoir un tel hôte et de sa reconnaissance pour l'honneur qui lui en est revenu. »
---	---

Traduction par Roseline JÉOLAS-1987- « Domaines Rhodaniens d'origine médiévales », page 26.

« En souvenir d'une très agréable félicité, par un don inespéré de la fortune,
savoir :
Le cardinal, grand chef de guerre, venant du siège de Perpignan et des
camps de Louis XIII, porté en litière, malade, passa une nuit dans cette
maison. Sa litière fut trop large pour qu'elle puisse passer par la porte
d'entrée, ou une autre ouverture. Afin qu'il soit transporté dans une
chambre de derrière, le mur fut ouvert. Le 6 des « Ides de juin 1642 ».
François de Mars Liviers, chevalier militaire, précepteur de ce membre fit
élever cette plaque de marbre... »

Notre analyse : Les deux interprétations se rejoignent, à l'exception du 6 ou du 7 juin, date du passage. La photo présentée est de 1984 et la traduction de Mlle Jéolas est de 1987 ; nous avons la même lecture, mais nous privilégions le 7 des « Ides de juin ». Par contre, en 1885, Mr le chanoine Teissonnier a peut-être pu la lire « in extenso » ; son étude est plus proche du texte original.

-oOo-

LES COMMANDEURS DE BARBENTANE

Notes : Les dates n'indiquent pas toujours le début ou la fin d'un mandat. Elles sont données à titre indicatif, et ont été relevées au travers de différents documents mentionnant les commandeurs. Il faut tenir compte que le titre est parfois resté vacant, après le décès de certains commandeurs. Il ne faut pas oublier non plus, la disparition de certaines archives.

Alors que la commanderie de Barbentane ne fut érigée qu'en 1615, nous donnons ici les noms de quelques chevaliers hospitaliers, portant la responsabilité ou le titre de commandeur, soit de Barbentane, soit de Bellegarde, dès 1512, dans certains actes notariés. Il n'en reste pas moins que le premier commandeur officiellement investi de la charge est François de Mars-Liviers, en 1621.

1512 : Jean de GREZES :

Le 20 septembre 1512, Jean de GREZES, hospitalier, arrente son mas de Barbentane, situé à Ribeyrès, terroir mitoyen de Capette, devant notaire : Me ROBERT de Saint-Gilles. (A.D.G. Série E Réf. 940, page 475).

1513 : Jean de LA VALETTE-PARISOT :

Le 3 mai 1513, arrentement passé par Jean de la Valette, dit Parisot, commandeur d'Espalion et de Bellegarde, au prêtre Jean Fraysse, de Bellegarde, de sa commanderie de Bellegarde, moyennant 125 l. (A.D.G. Série E Réf. 940, page 476).

1621-1656 : François de MARS-LIVIER :

Il était commandeur d'Avignon et jouissait de la métairie de Barbentane. Il y fait bâtir le logement actuel (vers 1632 d'après Mlle Jéolas), qui prit le nom de métairie de Liviers. François de Mars-Liviers décède le 17 février 1656 (Raybaud, tome II, page 221). A la mort du grand prieur de Lussan, en novembre 1621, la métairie de Liviers ne fut pas encore unie à la commanderie d'Echirolles, car elle avait été donnée à vie à François de Mars-Liviers, à condition de l'améliorer (Raybaud, tome II, pages 187 et 188). Il avait été reçu ou présenté à l'Ordre en 1619 (Page 90, par Grasset en 1869 – A.D. BDR). Il était pourtant présent en qualité de chevalier, le 10 février 1609 à Saint-Gilles pour l'inauguration du rétablissement de l'église prieurale, détruite par les protestants en 1562 (Raybaud, tome II, pages 176 et 177). Il était déjà commandeur de Millau en 1636 (Chailan, page 44). Lire en page 9 de notre étude sur la commanderie de Millau.

1665-1684 : Gaspard d'AGOULT-OLLIERES :

Ses correspondances et comptes sont conservés dans les dossiers de dépouilles des commandeurs, au chapitre « Barbentane » (1674-1684), dans les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône. (A.D.B.D.R. Série 56 H Réf. 629). La commanderie de Barbentane lui est conférée le 24 avril 1665 (Raybaud, tome II, page 227).

1670: Melchior d'AGOULT-OLLIERES: (A confirmer).

Ses archives sont conservées dans le dossier des dépouilles de commandeurs, au chapitre « Barbentane », dans les Archives Départementales des Bouches-du-Rhône. (A.D.B.D.R. Série 56 H Réf. 611).

1672 : Jean de MOUTTET :

Le 1er mai 1672, il est présent à l'Assemblée des chevaliers, en qualité de commandeur de Barbentane et de Bordeaux. (Chailan, page 323).

1707 : Joseph de LAYDET de CALISSANE :

Le 19 octobre 1707, il est cité en qualité de commandeur de Caubins, Morlas et Barbentane (Chailan, page 89).

Vers 1720 : Paul-Antoine de VIGUIER :

Né en 1702 et reçu chevalier le 26 mai 1714, il devint capitaine des gardes du Grand-Maître et commandeur de Barbentane (Chailan, page 282).

1753-1761 : Charles-Dominique d'ORLEANS-LA-MOTTE :

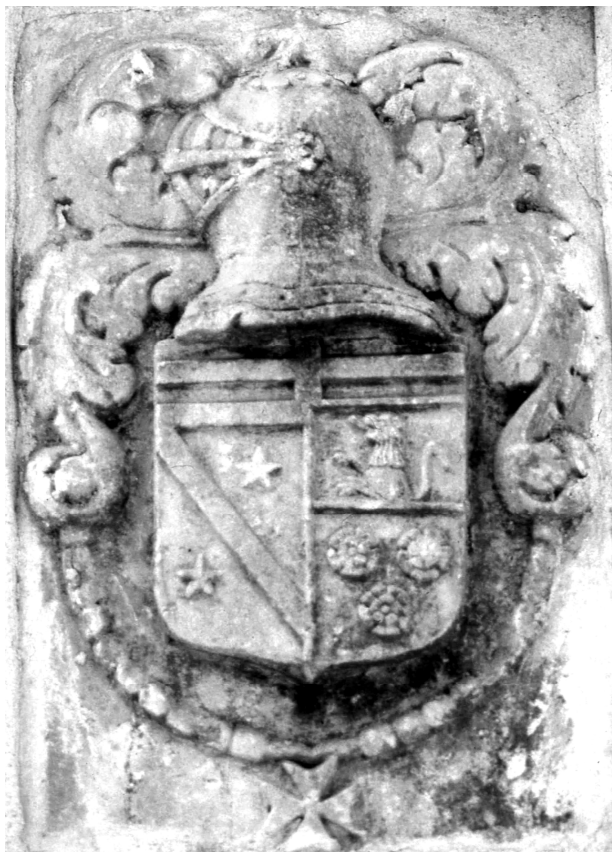
Né en 1681 et pourvu en mai 1753, commandeur de Barbentane dans la liste établie en 1755, des commanderies de la Langue de Provence (*Chailan, page 327*). Il l'était encore le 12 novembre 1761, lors de la visite générale de la commanderie (*A.D.G. H 889, Folios 198-215*).

1763-1772 : Pierre-Paul de PIOLENC:

Né le 10 juin 1713 et décédé en Avignon le 30 décembre 1776. Il était déjà commandeur d'Avignon et Barbentane, lors de la visite de la commanderie le 30 mai 1763 (*Raybaud, tome III, pages 76 et 77*); il l'était toujours, avec en outre la commanderie du Bastit, dans la liste établie le 3 juin 1772, des commandeurs du grand prieuré de Saint-Gilles et leurs résidences (*Chailan, page 327*).

1790 : Mr le chevalier de CASTELLANE-GRIMAUD :

Dernier commandeur de Barbentane, il avait donné procuration au sieur Laurent Lions, pour qu'il fasse les déclarations de propriété à la municipalité de Saint-Gilles, en vue de l'aliénation des biens nationaux (*Raybaud, tome III, page 191*).



Famille de MARS-LIVIERS



Famille de PIOLENC

-oOo-

RESUME HISTORIQUE

PRESENTATION:

Les origines du nom même de la commanderie « Barbentane » sont difficiles à identifier. Il semblerait qu'il n'y a aucun lien avec la commune située au nord d'Avignon. En effet, dès le XVI^{ème} siècle, ce nom de Barbentane est attribué à un terroir géographique parfois lié au chef de la commanderie : Saint-Jean de Barbentane situé sur la commune de Bellegarde, et très souvent comme étant l'ancien nom des cabanes situées sur l'emplacement actuel du mas de Liviers, entre Sylvéreal et Capette, le long du Petit-Rhône. Plus anciennement encore, ce terroir portait le nom de Ribeyrès, lorsqu'il était en grande partie géré par les Templiers. Ce qui prête à confusion, c'est que là aussi, comme dans le cas d'Argence, Petit-Argence, Grande Argence et Sainte-Anne, les archivistes ont eu du mal à classer ou interpréter certains documents.

Pour Jean Raybaud, historien et membre de l'Ordre, le nom de Liviers aurait été donné par le chevalier François de Mars-Liviers, qui a construit le domaine, vers 1632, tel qu'on le connaît aujourd'hui ; quant à Barbentane, il pourrait être le nom d'un des premiers fermiers, auquel le grand prieur de Saint-Gilles aurait arrenté, vers 1502, les cabanes et les terres de cette partie de Ribeyrès. Mais dans ce cas, qu'advient-il des noms de « *Livercum et Liveriis* » relevés par Germer-Durand, dans le Cartulaire du Chapitre de la Cathédrale de Nîmes, en 1115 et 1156, qu'il situe lui aussi au mas Liviers ? Qu'en est-il aussi de cet acte de reconnaissance fait en 1332, concernant terres et maison à Liviers « *ad Liveros* », conservé aux A.D.G, sous la référence G 279 ? Notre étude n'a toujours pas levé le voile sur ces questions.

Mais revenons aux événements importants que notre commanderie de Barbentane a traversés.

QUELQUES DATES :

1615 : Le 15 janvier, le Conseil de l'Ordre décide le démembrement de la Maison de Saint-Gilles, des métairies de Bellegarde et de Barbentane, pour les rattacher à la commanderie d'Echirolles en Dauphiné, avec effet à la mort du grand prieur.

1621 : En novembre, décès du Grand Prieur Esparbès de Lussan. Le décret de 1615 s'applique à Saint-Jean de Bellegarde, mais pas aux moulins, ni à Barbentane qui vient d'être récemment attribué à vie à François de Mars-Liviers, sous réserve d'y construire des bâtiments en dur.

1642 : Le 7 juin : passage du Cardinal de Richelieu blessé, de retour du siège de Perpignan. Sur le sujet, il est intéressant de lire le travail de Mr le chanoine Teissonnier dans le *Bulletin du Comité de l'Art Chrétien*, tome III pages 135-141, et l'étude de Mr l'abbé Chailan, dans son ouvrage sur *l'Ordre de Malte en Arles*, pages 49 et 50.

1654 : Le 21 mars, le Conseil démembre d'Echirolles la métairie de Bellegarde et ses moulins récemment rattachés, y adjoint le membre de Barbentane, et le membre de Sollichech, près de Montpellier, qui reste au bénéfice du commandeur de Montpellier Henry de La Valette jusqu'à son décès : le 12 novembre 1695. Le tout est érigé en commanderie désignée sous le nom de « Barbentane », et François de Mars-Liviers en est pourvu commandeur à vie. Etant décédé le 17 février 1656, il est possible que la commanderie de Barbentane fut provisoirement gérée par Henry de La Valette, en attendant la nomination en 1665, du successeur de François de Mars-Liviers : Frère Gaspard d'Agoult-Ollières.

1703 : Le 12 septembre, les commanderies de Capette et de La Vernède viennent d'être saccagées par les « Camisards », ils remontent sur Saint-Gilles. Liviers est entre les deux. Il est fort probable que l'ensemble des commanderies et biens de l'Ordre ait subi le même sort, autour de cette date, mais nous n'avons aucun rapport sur ces exactions.

1755 : Nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre : débordement du Rhône ; inondation de la Camargue.

1765 : Rapport d'arpentement et de bornage de la commanderie par Louis Seguin, géomètre à Tarascon. Le dessin est au musée Réattu, en Arles, et concerne l'ensemble des biens situés le long du Petit-Rhône.

1790 : Le 1^{er} juin : déclaration de propriété à la mairie de Saint-Gilles, les biens seront aliénés et vendus aux citoyens, dont nous donnons la liste en pages 15 et 16 de la présente étude.

-oOo-

Extrait des Archives du Gard 1916.

Par Bligny-Bondurand

H. 889 (Portefeuille) – 847 feuillets écrits, papiers.

(Page 219)

1759-1763 : — *Grand prieuré de Saint-Gilles. Premier tome des visites de 1761, provenant de Mathieu Beuf, notaire royal et secrétaire de l'Ordre de Malte. Ce recueil se compose de cahiers in-f°, dont chacun est consacré à la visite d'une commanderie, et a sa pagination ou foliation séparée, quand elle existe.*

(Page 223)

- Folios 198-215. *Visite générale de la commanderie de Barbentane*, possédée par Charles-Dominique d'Orléans-La Motte. Elle commence le 12 novembre 1761. Les visiteurs généraux sont le chevalier de Gaillard, et le prêtre Ferrand. Ils se rendent à Bellegarde, à deux lieues d'Arles, dans le logis de Saint-Nicolas, et y mandent le fermier du membre ou chef de Saint-Jean de Barbentane, situé dans le terroir de Bellegarde. Visite de cette métairie (Folios 190-202). – Visite des moulins à blé de Saint-Jean de Bellegarde, dépendants de la commanderie. – Visite du membre de Solliech. Le 7 décembre 1761, les visiteurs vont à Montpellier, au logis du Cheval Blanc. Ils y mandent un maître chirurgien de Montpellier, chargé des affaires du commandeur, et vont voir le membre situé à une lieue. Sur le portail sont les armes du commandeur de La Valette (folios 203-205). - Ordonnances du 9 décembre (folios 205-208). – Folios 209-215. Visite du membre de Liviers, dépendant de la commanderie de Barbentane, possédée par Pierre-Paul de Piolenc. Elle commence le 30 mai 1763. Les visiteurs sont Chrysostome de Gaillard d'Agoutt, commandeur de Poët-Laval, et le prêtre Luponis. Le revenu de Saint-Jean de Barbentane est de 4.600 l. La métairie de Solliech est affermée 1.800 l. En tout 6.400 l. Les charges sont de 538 livres. Le revenu net est de 5.861 l. 19 sols et 11 deniers. Il faut en déduire 507 l. 4 s. 8 d. plus la contribution, non encore réglée, aux chaussées, pour le mas de Liviers. — Ordonnances (1^{er} juin 1763).

Inventaire sommaire des Archives Départementales du Gard Série E – Notariat de Saint-Gilles – Jean Robert (1502-1515)

- E 933** : page 460 : - Association pour l'arrentement des cabanes de Redon, Nègue-Romieu et Barbentane, appartenant au grand prieur (2 janvier 1502).
- E 934** : page 461 : - Arrentement du labourage cultivé par frère Jean Chabaud, et de la cabane de Barbentane, passé par Jean Jouyn, commandeur de Gap, procureur du grand prieur, moyennant le $\frac{1}{4}$ des grains. Ces cabanes sont dans le terroir de Teste de Loup, au-delà du bois de l'Escale et du port de Consoude (23 juillet 1503). – Obligation de 48 florins pour le grand prieur. C'est le prix d'achat de 4 taureaux sauvages de sa marque (23 juillet 1503).
- E 940** : page 475 : - Arrentement passé par Frère Jean de Grèzes, hospitalier, de son mas de Barbentane, situé dans le Ribeyrès, moyennant le $\frac{1}{4}$ des grains (20 septembre 1512).
- E 940** : Page 476 : - Arrentement passé par Jean de la Valette, dit Parisot, commandeur d'Espalion et de Bellegarde, au prêtre Jean Fraysse, de Bellegarde, de sa commanderie de Bellegarde, moyennant 125 l. (3 mai 1513).
- E 943** : Page 479 : - Rémission de l'arrentement de la commanderie de Bellegarde, faite par le prêtre Jean Fraysse, rentier principal, au grand prieur Préjean de Bridoux, représenté par noble Antoine Ferrier, son procureur et Maître d'hôtel, *magistro domus* (8 octobre 1515). – Arrentement de la commanderie de Bellegarde (8 octobre 1515).

Extrait de l'inventaire sommaire
Des Archives Départementales des Bouches du Rhône
.1869.

Par Mr de GRASSET
ARCHIVES ECCLESIASTIQUES. – SERIE H. (Page 20)

XVII.
COMMANDERIES DE BARBENTANE, BEAULIEU ET BÉZIERS.

I. BARBENTANE. – L'abbé et chapitre de Psalmodi inféodèrent, en **1178**, à la Maison du Temple, le tènement de *la Venne*, moyennant le service annuel d'un veau d'un an ou de dix sols au choix de l'abbé. En **1261** et **1264**, ce domaine s'accrut par l'acquisition de terres, maisons et moulins, et il devint pour ainsi dire le noyau de la commanderie de Barbentane. Le membre de *Solliech*, qui en dépendait, avait été légué aux Templiers en **1152** par Pons-André de Solliech ; quelques années plus tard le commandeur du Temple de Montpellier l'échangea avec le commandeur de l'Hôpital de la même ville, contre une terre à *Contreirargues* : Il fut agrandi par achats de terres, maisons, droits et directes en **1168**, **1169**, **1173**, **1190** et **1192**. Le commandeur avait en outre droit de dépaissance au terroir de *Bellegarde*.

Revenu net en **1777**, **6.530** livres.

-oOo-

Extrait du répertoire de la série 56 H
Archives Départementales des Bouches du Rhône
Par BARATIER et VILLARD – 1966 -

Page 8 : Archives Départementales de Marseille :

**Procès-verbaux des visites
De vérification et améliorissements**

56 H 228 : Barbentane.

18 cahiers, et 11 pages de papier.....1637-1784.

Pages 21 et 22 : Archives Départementales de Marseille :

Dossiers de Dépouilles de chevaliers décédés

56 H 611 : Melchior d'Agoult-Ollières, commandeur de Barbentane. (Plus 10 autres chevaliers ou commandeurs).

Au total : 32 pages de parchemin.....1670-1694.

56 H 629 : Gaspard d'Agoult-Ollières, commandeur de Barbentane. (Correspondances et comptes).

10 pages de papier.....1674-1684.

COMMANDERIE DE BARBENTANE OU MAS DE LIVIERS

Page 54 : Archives Départementales de Marseille :

A) Administration Générale :

- 56 H 1420** : Arpentement général.
1 registre factice de 17 pages et 1 cahier1742.
- 56 H 1421** : Plans des membres de Bellegarde, Liviers et Soriech.
1 registre de 46 plans et 8 pages de papier + 1 parchemin.....1777.
- 56 H 1422** : Gestion et comptes.
14 pages de papier.....1706.
- 56 H 1423** : Pièces diverses de gestion (Commandeur de La Motte) : correspondance, arrentement, quittances, transactions.
55 pages de papier.....1744-1786.
- 56 H 1424** : Arrentements divers.
27 pages de papier.....XVIIIème siècle.
- 56 H 1425** : Réparations au membre de Bellegarde et notamment aux moulins.
101 pages de papier.....1744-1773.
- 56 H 1426** : Réparations à Soriech et aux chaussées de Liviers.
122 pages de papier.....XVIIIème siècle.

B) Membre de SORIECH :

- 56 H 1427 à 56 H 1434** : Procès divers : entre 1390 et 1705.

COMMANDERIE DE BARBENTANE OU MAS DE LIVIERS

Page 168 : Archives Départementales de Marseille :

Bellegarde :

- 56 H 4321** : Droits de dépaissance. Biens.
9 pages de parchemin.....1354-1377.
- 56 H 4322** : Biens. Dîmes. Droit de dépaissance.
7 pages de parchemin + 1 page papier.....1377-1724.
- 56 H 4323** : Moulins. – Titres de propriété. Procès sur la possession des digues du moulin de Saint-Jean de Bellegarde.
7 pages de parchemin.....1209-1563.

Soriech :

- 56 H 4324 à 56 H 4328** : Biens et directes. Procès. Droits de dépaissance.
38 pages de parchemin + 1 page papier..... entre 1168 et 1707.

-oOo-

Jean Raybaud
Tome II - Page 179

Les procureurs de la Langue de Provence craignant que, à l'exemple du chevalier de Guise, d'autres princes ne démembraient le grand prieuré de Saint-Gilles, cherchèrent d'en diminuer les revenus qui étaient très considérables, et pour cet effet ils obtinrent un décret du conseil, le 15 de janvier 1615, qui portait que les prieurs de Saint-Gilles n'auraient plus à l'avenir de chambres prieurales, et que celles de Trinquetaille et Beaulieu seraient émentées par la langue aux formes ordinaires après la mort de Lussan. On démembra de la commanderie de Saint-Gilles les métairies de Bellegarde et Barbentane, et on les unit à la commanderie d'Eschiroles en Dauphiné.

Jean Raybaud
Tome II - Pages 187-188

La mort du grand prieur de Lussan arrive en novembre 1621. On exécuta alors le décret du conseil, le 15 janvier 1615. Le siège des grands prieurs de Saint-Gilles fut transféré à la ville d'Arles, et leur logement assigné dans la maison de la commanderie de Trinquetaille. La métairie de Bellegarde qui dépendait de la chambre prieurale de Saint-Gilles fut unie à la commanderie d'Eschiroles en Dauphiné, à la réserve des moulins qui restaient au grand prieur. La métairie de Barbentane n'y fut pas unie, quoiqu'il eut été ordonné par le décret, parce qu'elle était alors possédée par le chevalier François de Mars-Liviers, à qui elle avait été donnée à vie, à condition de la réparer.

Jean Raybaud
Tome II - Page 220

L'assemblée tenue le 21 mars 1654 délibéra : 4°/ Que les moulins de Bellegarde, qui dépendaient du grand prieuré, seraient unis, en tant que besoin, au membre de Bellegarde, lorsque le membre de Barbentane viendra à vacquer, et par conséquent s'unira à la commanderie d'Eschiroles ; 5°/ Alors la dite commanderie d'Eschiroles s'unira, à la première vacance, à celle de Valence ; 6°/ En remplacement de celle-là, on formera une autre commanderie, qui sera composée des membres de Bellegarde et de Barbentane, et de la maison de Sollich, qui dépendait de la commanderie de Montpellier, dont elle serait détachée à la première vacance, et que cette commanderie aurait le titre de Barbentane.

Jean Raybaud

Tome III - Pages 76 et 77 Compte Rendu des visites de commanderies Entre 1761 et 1762

Le 12 novembre 1761, les mêmes commissaires (*Dominique –Gaspard-Balthasar de Gaillard, chevalier commandeur de Valence, et Joseph Ferrand, prêtre de l'Eglise Collégiale de Saint-Gilles – page 74*), font la visite de la commanderie de Barbentane, en compagnie de Me Pierre Rocquelain, notaire de Saint-Gilles, secrétaire de l'Ordre. Ils se rendent à Bellegarde où ils mettent pied à terre chez le sieur Bascoul, hôte du logis, où pend pour enseigne Saint-Nicolas ; là, ils mandent le sieur Jacques Barrière, fermier du membre de Saint-Jean de Barbentane, situé dans le terroir du dit Bellegarde. Celui-ci leur déclare que ladite commanderie consiste : premièrement en son chef qui est une métairie appelée Saint-Jean de Barbentane, située près de Bellegarde,

Aux deux moulins de Bellegarde,
Au membre de Liviers,
Et au membre de Solliech.

Le 30 mai 1763, le frère Chrysostome de Gaillard d'Agoult, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Poët-Laval, et Me Jean-Dominique Luponis, prêtre du diocèse de Glandevès, résidant en la ville d'Arles, commissaires et visiteurs généraux nommés par Henri-Augustin de Piolenc, grand prieur de Saint-Gilles, visitent le mas de Liviers dépendant de la commanderie de Barbentane, jouie à titre d'échevissement par frère Pierre-Paul de Piolenc. Celui-ci déclare que le dit mas de Liviers ne consiste qu'aux bâtiments ou logement du fermier et ses bestiaux, et en un domaine de terres labourables et quelque peu d'herbages, le tout situé en Languedoc, terroir de Saint-Gilles, le long du Petit Rhône.

Après cette déclaration, ils partent de la ville d'Arles le même jour, en compagnie du sieur de Piolenc et de leur secrétaire, et vont prendre retraite à Espeiran, terre dépendante de l'abbaye de Saint-Gilles, pour être plus à portée de faire le lendemain, la visite dudit membre de Liviers.

Et le lendemain, 31 mai 1763, ils se rendent au mas de Liviers, distant d'environ trois lieues dudit Espeiran, de quatre de la ville de Saint-Gilles, et d'environ cinq du chef-lieu de la commanderie de Barbentane.

Le domaine consiste en un terrain contigu, où l'on sème annuellement 10 salmées blé et où l'on peut nourrir 600 bêtes à laine, et confronte du levant le terroir de Nègou-Roumieux, dépendant de la commanderie de Capette, chemin entre deux, du midi de long en long la rivière du Petit Rhône, du couchant le terroir de la commanderie du Plan de la Peyre, draye de Massillargues entre deux, et du nord le terroir de Selvegodesque.

Le revenu général de la commanderie de Barbentane, s'élève à : 6.400 l.

Les charges s'élèvent à la somme de :538 l. 1 s. 1 d.

Reste net au commandeur :..... **5.861 l. 19 s. 11d.**

La conclusion de la visite est datée d'Arles, le 1^{er} juin 1763.

Jean Raybaud

Tome III - Page 191.

Déclaration des biens de l'Ordre devant la municipalité de Saint-Gilles
Par les commandeurs ou leurs représentants

« Du 1^{er} juin 1790, s'est présenté sieur Laurent Lions, bourgeois, habitant d'Arles, par procuration de Mr le chevalier Tressemanes-Bonnet, commandeur du Plan de Peyre... »

« Du dit jour, s'est présenté sieur Laurent Lions, chargé du tènement de Liviers, de dépendance de la commanderie de Barbentane, en l'absence de Mr le chevalier de Castellane-Grimaud, commandeur de la susdite commanderie, affirme que le tènement de Liviers est affermé par bail du 6 juin 1789 à sieur Jean Aurillon, ménager, de Générac, au prix de 2.600 livres ».

-oOo-

LE DESSIN DE LOUIS SEGUIN 1765

(Géographe de Tarascon) – (Musée Réattu, en Arles)

Complément du document transmis page 2 de la présente étude

Table Des Renvois De La Commanderie De LIVIERS

TABLE DES RENVOIS DE LA COMMANDERIE DE LIVIERS.	
A. Terre de la martelière, contenant quatre saumées six eyminées quinze destres.	minées cinq destres
B. Terre de l'aube contenant cinq eyminées vingt-cinq destres.	M. Terre de la Jasse contenant une saumée six eyminées seize destres.
C. Terre dite la rompière de michel contenant trois saumées vingt-cinq destres.	N. Terre de la luzerne contenant trois saumées deux eyminées quarante sept destres.
D. Terre dite le Pradas, contenant une saumée une eyminée vingt six destres.	O. La luzerne contenant deux eyminées quarante trois destres.
E. Terre du menier contenant une saumée deux eyminées quarante huit destres.	P. Terre dite la quarrade contenant quatre eyminées onze destres
F. Le Terron contenant une saumée	Q. Grand segonaud contenant deux saumées deux eyminées trois destres.
G. Petite terre de l'orme, contenant une saumée deux eyminées	R. Grande Terre de l'orme contenant deux saumées sept eyminées trente huit destres.
H. Terre dite la longuette contenant quatre eyminées dix destres.	S. Petit segonaud, contenant sept eyminées douze destres
I. La Grande Terre contenant deux saumées cinq eyminées quarante deux destres.	T. Terre du marteau contenant une saumée trois eyminées huit destres.
L. Terre dite l'aire vieille contenant une saumée trois ey-	

-oOo-

Roseline Jéolas

Association d'Histoire, d'Archéologie et de Sauvegarde de Saint-Gilles
Extrait du Rapport des Expositions du mois d'Août 1987 (Daté du 5 août 1987)
« DOMAINES RHODANIENS D'ORIGINE MEDIEVALE »
Pages 25 et 26 (1)

LIVIERS – La délibération du Conseil et des commissaires de 1 645 entérinait un « commencement de réalisation » à propos des « Cabanes de Saint-Jean (de Jérusalem) au terroir de Barbentane ». La première décision de « démembrement » était de 1615. A cette époque, François de Mars-Liviers, qui est à la commanderie d'Avignon, peut avoir 22 ans. Il peut avoir pris possession des « cabanes » vers 1632... Il y a alors fait construire « en dur », comme le prévoyait le contrat d'attribution, les bâtiments que nous voyons aujourd'hui. Et la porte d'entrée est surmontée des armes du chevalier-Commandeur, auquel, d'ailleurs, le Mas doit son nom : Liviers.

Le 12 avril 1 674, la « Visite » a lieu. François de Morges-Ventavon, commandeur d'Omps, et frère André Manuel y sont commis. Ils sont reçus par Esprit Flotier, ménager, de Saint-Gilles, fermier du chef de la Commanderie.

Il leur dit que le « commandeur ne réside, ni ne peut résider sur le Chef de la Commanderie, parce qu'elle est peu logeable, qui pis est, proche de la rivière du Rhône, en un lieu marécageux, un air malsain et tout à fait malpropre pour les personnes qui ne sont pas nées dans le climat. Il y vient de Tarascon, en Provence, où il réside habituellement.

Il a fait construire à ses frais, une fort belle grange au derrière et proche la maison d'habitation, ayant vingt pans de hauteur, douze cannes dans œuvre de longueur, et quatre cannes deux cans de largeur. Bâtie en bonne pierre. Les crèches ne sont pas encore posées, mais les râteliers sont de fort bon bois, et bien mis à propos. Cette jasse a coûté deux mille quatre cent livres ou environ. Au lieu de laquelle était jadis une grande cabane.

Il y a la maison dans laquelle Esprit Flotier réside : cuisine à Plain-pied, trois chambres au-dessus, et un membre à côté de la cuisine à Plain pied lui aussi. Un degré de pierre en dedans, au milieu dudit bâtiment, « qu'avons trouvé bâti de bonne pierre de Beaucaire, et bien boisé et couvert de tuiles », ayant quatorze cannes de long et quatre de large.

Plus un autre bâtiment composé de deux fours, l'un à cuire le pain et l'autre à petits pastés, avec un fournil et leurs cheminées.

Le Commandeur a fait faire « trois cent six cannes de parapet le long du Rhône, et à la dressière de Silveriau »

« Encore fait creuser la martellière qui aboutit sur ladite rivière tirant le fossé d'icelle en longueur trois cents cannes ou environ.

.....
Ma Commanderie est un grand terroir tout uny (d'un seul tenant) contenant environ 270 sesterées labourables, et 80 cesterées ou environ en terres incultes, marais ou paluds et en herbages où se peut nourrir et entretenir environ cinq cents bêtes à laine, moyennant la faculté que le fermier a d'aller pâturer son bétail dans le terroir nommé de la Seule (la sylve, la Pinède) Lesquelles 270 cesterées de labour se sèment à « gausies égales » (assolement : les terres sont ensemencées une année sur deux) et peuvent rendre en commune année le cinquième fruit.

Ce « Mas » récemment construit fut le théâtre « d'un épisode historique », triste et curieux à la fois.

La France occupait le Roussillon depuis 1 642, et sans qu'elle l'ait « libéré » un seul instant, le Roussillon entrera dans le domaine royal en 1 659.

Mais nous sommes en Juin 1 642. Richelieu, toujours soucieux de la grandeur de la France et du prestige du Roi a été présent au siège de Perpignan.....

Laissons parler l'inscription emplissant le cartouche placé au-dessus des armoiries du Commandeur de Mars-Liviers, au-dessus de la porte principale.....

Et là, Mme Jéolas nous donne sa traduction du texte latin, que nous reproduisons « mot à mot », en page 4 de la présente étude, en parallèle du texte original et de la traduction réalisés par Mr le chanoine Teissonnier en 1885, dans le « Bulletin du Comité d'Art Chrétien ». Une fois sa traduction retranscrite, Mme Jéolas termine son chapitre sur le mas de Liviers par ces termes :

Richelieu mourra à Paris le 4 décembre 1 642.

Notes :

(1) Nous reproduisons ici l'intégralité du texte de Roseline Jéolas, avec son style propre, ses interprétations, ses erreurs, et parfois même ses fautes de dactylographie.

-oOo-

Relevé alphabétique des acquéreurs de biens nationaux

De 1ère origine. (1)

Commanderie de BARBENTANE. (2)

D'après l'ouvrage de M. François Rouvière édité à Nîmes en 1900 par l'imprimerie générale « Aliénation des biens nationaux dans le Gard ».

N° d'ordre	Page	Nom de l'acquéreur	Profession	Lieu Commune	Date de la vente	Prix	Objet de la vente
2063	304	PERRIER Pierre cadet.	Négociant à TARASCON	SAINT-GILLES	23 Thermidor an III	510 000 livres	<u>Mas et tènement de LIVIES :</u> Affermé à Jean AURILLON, ménager de GÉNÉRAC, par bail du 06/07/1789, chez Maître COILLET, notaire en ARLES

(1) Les biens de 1ère origine comprenaient : Les biens du clergé ; les biens des religieux fugitifs ; les domaines de la Couronne ; les biens des Citadelles ; les biens des sociétés, ou confréries.

(2) Nous avons gardé ici, la différence que fait Mr F. Rouvière entre les commanderies de Barbentane et de Saint-Jean de Bellegarde. En effet, en 1762, époque choisie pour notre étude sur chaque commanderie, ces deux membres faisaient bien une seule et même commanderie. Mais quelques temps plus tard, autour de 1790, juste avant l'aliénation des biens nationaux, on les trouve parfois indépendantes.

Relevé alphabétique des acquéreurs de biens nationaux
De 1ère origine.
Commanderie de SAINT-JEAN de BELLEGARDE.

D'après l'ouvrage de M. François Rouvière édité à Nîmes en 1900 par l'imprimerie générale « Aliénation des biens nationaux dans le Gard ».

N° d'ordre	Page	Nom de l'acquéreur	Profession	Lieu Commune	Date de la vente	Prix	Objet de la vente
187	85	BARRIERE Jean	Agriculteur à BELLEGARDE	BELLEGARDE	2 Prairial an II	650 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> Terre : 3 salmées, 2 émines et 21/4 de boisseaux.
191	85	BASCOUL Pierre	De BELLEGARDE	Idem	2 Prairial an II	1 400 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> Terre : 1 salmée, 20 émines et 35/6 de boisseaux.
578	123	BRUN Elzéard	Agriculteur à BELLEGARDE	Idem	2 Prairial an II	1 950 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> 2 Terres : 4 salmées, 9 émines et 1 ½ boisseau.
1 021	166	DARBOUX Pierre	Cultivateur à BELLEGARDE	Idem	2 Prairial an II	1 750 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> 1 Terre : 3 salmées, 5 émines et 3 boisseaux.
1 390	215 216	GALLET Barthélémy	Agriculteur à BELLEGARDE	Idem	2 Prairial an II	1 450 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> Terre : 2 salmées, 10 émines et 2 ¾ de boisseaux.
1458	226	GOUIRAN Barthélémy	Cultivateur à BELLEGARDE	Idem	2 Prairial an II	1 800 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> Terre : 2 salmées, 3 émines et 1 1/4 de boisseaux.
1505	233	GUION Etienne	Agriculteur à BELLEGARDE	Idem	7 Prairial an II	2 300 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> Terre : 5 salmées, 5 émines.
1859	284	MICHEL Henri	Agriculteur à BELLEGARDE	Idem	2 Prairial an II	16 850 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> - Terres : 33 salmées, 5 émines et 2 boisseaux. - Pré : 1 émines et 2 salmées.
2020	298	PAUL Etienne	Cultivateur à BELLEGARDE	Idem	2 Prairial an II	9000 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> Terre : 3 salmées, 7 émines et 1 ½ boisseau.
2021	298	PAUL Gédéon	De BELLEGARDE	Idem	29 Fructidor an III	193 000 livres	<u>Divers prés, terres et moulins :</u> - Moulin à eau. - Autre moulin à eau. - Pré : 6 salmées, 8 émines et 4 ½ de boisseaux. - Roubine et chaussée : 1 salmée, et 9 émines. - Terres : 11 émines et 1 ¾ de boisseaux. - Pré : 3 salmées, 5 émines et 3 boisseaux.
1522 X	236	HERAUD Adrien	Tonnellier à SAINT-GILLES	Idem	2 Prairial an II	6 300 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> Terre : 1 salmée, 17 émines.
1525	237	HERAUD Pierre	Cultivateur à SAINT-GILLES	Idem	2 Prairial an II	7 000 livres	<u>Partie du domaine de Saint-Jean :</u> Pré : 1 salmée, 2 émines et 2 ¾ de boisseaux.
1527	237	HITIER Augustin	Entrepreneur De chemins à SAINT-GILLES	Idem	11 Germinal an II	7 500 livres	<u>Domaine de Saint-Jean : 1^{er} lot :</u> - Métairie de Saint-Jean. - Jardin attenant. - Terres : 24 salmées, 52 émines et 16 1/4 de boisseaux.

-oOo-

BIBLIOGRAPHIE

Etat non limitatif des chapitres relatifs à **La Commanderie de BARBENTANE**

- Histoire du GRAND PRIEUR de SAINT GILLES : par Frère Jean RAYBAUD
(*Manuscrit repris par le Chanoine NICOLAS*)
TOME I – 1904 : Page 247 (Bellegarde, ancienne commanderie templière).
TOME II - 1905 : pages 179, 187, 188, 220, 227 et 242.
TOME III- 1906 : pages 46, 56, 76, 77 et 191.

- Inventaire - Sommaire des Archives départementales des BOUCHES DU RHONE par Mr. de GRASSET - 1869 - page 20.

- Répertoire de la Série H - Archives départementales des BOUCHES DU RHONE par BARATIER et VILLARD - 1966 - 56 H.
Page VII : Nomenclature de la carte des possessions de l'Ordre de Malte sur le Grand Prieuré de Saint-Gilles.
Pages 1 à 205 : Archives départementale de Marseille : 56 H.
Réf. 9 – 228 – 611 – 629 – 728 – 1420 à 1434 - 4321 à 4327 - 5156.
Page 211 : Ordre du Temple – Archives de Marseille : Réf : 5299.

- Inventaire Sommaire des Archives départementales du GARD série H et complément 1916 - par BLIGNY-BONDURAND.
Page 223 : Visite de commanderies : H 889, Folios : 198 à 215.
Barbentane (Bellegarde) : Folios : 198 à 208.
Mas de Liviers : Folios : 209 à 215.

- Inventaire Sommaire des Archives départementales du GARD – Série E – Notariat de Saint-Gilles : Jean ROBERT - 1490-1516.
* E 934 – page 461. * E 940 – page 475. * E 940 – Page 476. * E 943 – Page 479.

- ALIENATION des Biens Nationaux par M. François ROUVIERE - 1900
Pages 11 et 12 de la présente étude, nous donnons l'intégralité des actes enregistrés à cette époque, et retransmis par Mr F. Rouvière, en 1900.
* Page 304 : Pour Liviers (Réf. 2063).
* Pages 85 à 368 : Pour Bellegarde (Réf : 187, 191, 578, 1021, 1390, 1458, 1505, 1859, 2020, 2021, 2232, 2445 et 2516).

- L'Ordre de MALTE en CAMARGUE, du 17^{ème} au 18^{ème} siècle par Gérard GANGNEUX (Presses Universitaires de Grenoble)

- L'Ordre de MALTE dans la ville d'ARLES, par Mr l'abbé M. CHAILAN. (Chez Laffitte-Reprints -1974). Barbentane : Pages : 89, 144, 282, 323, 327 et 335.
Liviers : Pages : 49, 50* et 327. (*Passage de Richelieu en 1642*).

- CAMARGUE par Denys COLOMB de DAUNANT, Régis et Philippe RITTER, Pierre de CASTELJAU. (Editions « Les Indiennes de Nîmes » -1993) Pages 114 à 121.

- Bulletin du Comité de l'Art Chrétien, par Mr le chanoine NICOLAS. *Le passage des Camisards en 1703* : Bulletin N°62 – 1910. Tome IX, pages 411 et 412. *Le passage de Richelieu à Liviers en 1642* : Bulletin N°18 – 1885. Tome III, pages 135 à 141.

- Domaines Rhodaniens d'origine médiévale, par Mme JÉOLAS et l'Association d'histoire, d'archéologie et de sauvegarde de Saint-Gilles – 1987 – Pages 25 et 26.

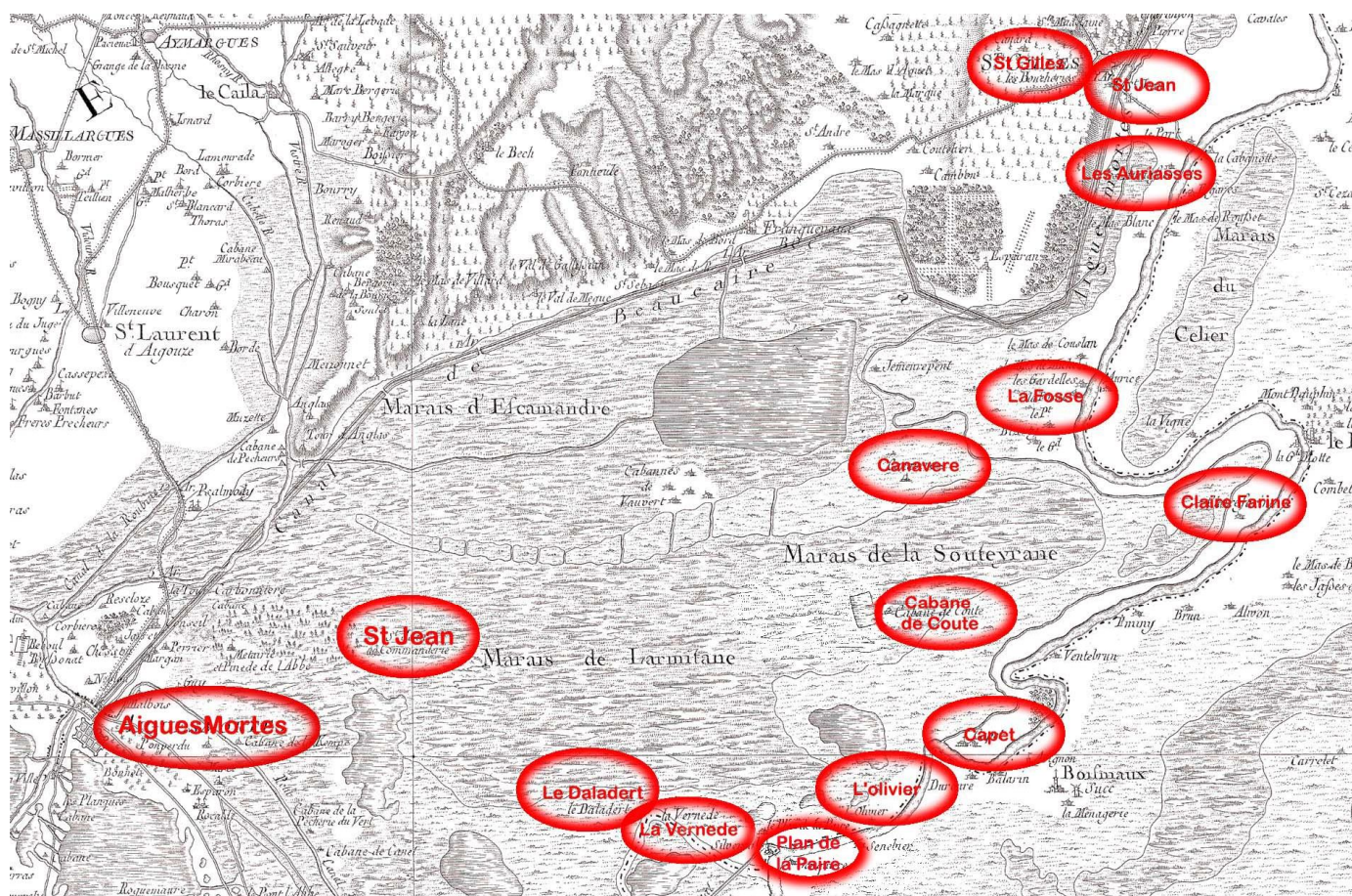
- Introduction au Cartulaire Manuscrit du Temple, par le Marquis d'ALBON – 1930 – page 34 : **BELLEGARDE** : Bernardus Brunelli (1275), Bernardus Cavairacus (1279), Raimondus Alasanc (1301) et Poncius Piscun (1307) praeceptores « domus de Bellegarde » fuerunt. Guillelmus Hugolini (1286) « praeceptor Sancti Egidii et Bellegarde » nominatur.

-oOo-

Carte de Cassini : N°92 – Référence 19K. La « Route des Commandeurs » : Entre Saint-Gilles et Aigues-Mortes, le long du Petit-Rhône, côté Nord (Rive droite).

Les commanderies de « Capette », de « Barbantane-Liviers », du « Plan de la Peyre », de « La Vernède ».

Les membres et métairies, dépendant du « Grand-Prieuré de Saint-Gilles » : « La Fosse et Canavère », « Claire-Farine », « Cabanes de Coute », « Le Daladel et Courtel », « Saint-Jean de La Pinède », « Aigues-Mortes ».



-oOo-